



PRODUITS FRAIS

Unité de Metz

Rue du Trou aux Serpents
B.P. 22089
57052 Metz Cedex 2
SIRET : 546 950 379 00224
Téléphone : 03 87 32 53 08
Télécopie : 03 87 30 75 14
contact.metz@charal.fr

L214
BP 96
69672 Bron Cedex

A l'attention de Mme B. GOTHIERE

Metz, le 15/06/09

Madame,

Nous faisons suite à votre courrier du 4 juin et à votre demande de visite pour évaluation de nos abattoirs.

Nous vous rappelons que l'évaluation des abattoirs en France relève de la compétence des autorités sanitaires et vétérinaires nationales au travers de la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture et de son réseau de Vétérinaires Référents Nationaux Abattoirs et que l'ensemble des abattoirs Charal sont évidemment contrôlés et habilités par elles.

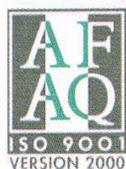
Sur la visite pour évaluation, nous ne sommes donc pas en mesure de répondre favorablement à votre demande et vous invitons donc à vous référer aux instances compétentes.

Toutefois par souci de transparence, nous souhaitons vous apporter les éléments d'information suivants :

Au-delà de la réglementation en vigueur et du contrôle par les autorités qui certifient chaque année la conformité de l'ensemble de nos abattoirs, notre groupe a fait de la protection animale un volet central et spécifique de sa politique « Qualité », qui va au-delà des exigences actuelles et préfigure les évolutions réglementaires.

L'ensemble de nos sites observe donc les dispositions spécifiques de notre plan « Protection animale », dont voici les principales composantes :

- **La mise en place d'équipes dédiées à la protection animale** : Charal devance depuis plusieurs années la réglementation en la matière, en ayant par exemple désigné un Vétérinaire Référent Charal,
- **La formation et le suivi de l'ensemble des personnels** : le Vétérinaire Charal assure la formation régulière à la protection animale de tout le personnel des abattoirs en contact avec les animaux vivants,
- **Un contrôle systématique des animaux** : chaque animal fait l'objet d'un contrôle individuel systématique dès son arrivée à l'abattoir à la fois par notre personnel formé, nos vétérinaires et les services vétérinaires du Ministère de l'Agriculture qui sont par ailleurs présents en permanence dans les abattoirs Charal,
- **Des audits hebdomadaires** concernant spécifiquement la protection animale sont réalisés par nos services Qualité, sous le pilotage du Vétérinaire Référent Charal, afin de contrôler les comportements des animaux et les pratiques des personnels.



Au-delà des pratiques et exigences que nous nous sommes imposés notre Groupe est également très impliqué en externe sur la question de la protection animale. A ce titre, nous travaillons en concertation avec les Autorités et l'Interprofession pour conduire les travaux relatifs à la « bien-traitance » des animaux d'abattoir, initiés notamment suite au Grenelle « animal et société » de 2008, ainsi qu'avec l'association OABA.

Souhaitant, au travers de ces éléments vous témoigner de l'intérêt que nous portons à ces questions et de notre mobilisation, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Directeur du Site

Jim ARNAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Arnaud', is written over a horizontal dashed line. The signature is stylized and includes a large, sweeping loop at the bottom.